

220C2846  
FR0012789667-FS0844

3 août 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)**

**AMPLITUDE SURGICAL**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 août 2020, la société par actions simplifiée Eximium<sup>1</sup> (9 place Jules Nadi, 26100 Romans) a déclaré avoir franchi en hausse, le 31 juillet 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société AMPLITUDE SURGICAL et détenir 2 580 883 actions AMPLITUDE SURGICAL représentant autant de droits de vote, soit 5,40% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions AMPLITUDE SURGICAL hors et sur le marché.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par M. Michel Baulé.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 47 804 841 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.